

Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DE SOLIDES RÉSULTATS AU PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire

BROOKFIELD, Nouvelles, 6 mai 2020 (GLOBE NEWSWIRE) – Aujourd'hui, Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : **BEP.UN**; NYSE : **BEP**) (« **Énergie Brookfield** » ou « **BEP** ») a annoncé ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

« Nous sommes actuellement en pleine crise sanitaire et financière mondiale sans précédent, a déclaré Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. Malgré l'importante volatilité du marché et la potentielle gravité de la récession, nos activités sont résilientes, nos résultats devraient être stables et notre situation financière, qui nous permet de poursuivre notre développement, demeure solide. »

Résultats financiers

Pour le trimestre clos le 31 mars

En millions (sauf les montants par part ou indication contraire)

<i>Non audité</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Production totale (GWh)		
– Production moyenne à long terme	14 151	13 493
– Production réelle	14 264	14 125
Quote-part d'Énergie Brookfield		
– Production moyenne à long terme	6 717	6 698
– Production réelle	7 164	7 246
Fonds provenant des activités ¹	217 \$	227 \$
Par part ^{1, 2}	0,70	0,73
Fonds provenant des activités normalisés ¹	212	201
Par part ¹	0,68	0,65
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	18	43
Par part ²	0,06	0,14

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

²⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi à 311,3 millions (311,1 millions en 2019). Le nombre réel de parts en circulation au 31 mars 2020 s'élevait à 311,3 millions (311,1 millions en 2019).

Énergie Brookfield a enregistré des fonds provenant des activités de 217 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ou 212 millions \$ sur une base normalisée (0,68 \$ par part), soit une augmentation de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est élevée à 18 millions \$, ou 0,06 \$ par part. Ces solides résultats ont été soutenus par une disponibilité des actifs accrue et nos initiatives clés en matière d'exploitation.

Faits saillants

- Fonds provenant des activités de 217 millions \$, ou 0,68 \$ par part sur une base normalisée, soit une augmentation de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- Fusion de toutes les actions de notre filiale, TerraForm Power (« TERP »), à celles d'Énergie Brookfield;
- Maintien des liquidités disponibles robustes, avec un montant de plus de 3 milliards \$ et mobilisation de 1,4 milliard \$ grâce à des financements de premier ordre, y compris un montant de 450 millions \$ provenant de financements verts de la société mère, et un produit des mesures de recyclage des capitaux s'élevant à 94 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 29 millions \$).

Résultats d'exploitation

Au premier trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 217 millions \$, ou 0,70 \$ par part, le reflet d'un solide rendement, nos activités ayant tiré parti de la grande disponibilité des actifs sous-jacents et des ressources ainsi que des initiatives de croissance et d'efficience. Nos résultats normalisés ont augmenté de 5 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Notre entreprise continue de tirer avantage de la croissance de notre portefeuille de production diversifié, du risque limité associé à la concentration de la clientèle et d'un profil de conventions robuste. Au cours du trimestre, la production globale a été légèrement supérieure à la moyenne à long terme puisque nous tirons toujours profit de la diversité de notre portefeuille. Nous priorisons la diversification des activités depuis dix ans, ce qui permet d'atténuer à long terme l'exposition aux ressources hydriques, éoliennes et solaires, aux perturbations régionales ou qui touchent les marchés et aux incidents de crédit éventuels.

Notamment, nous sommes à l'abri du risque lié à une seule et même contrepartie en raison de notre clientèle de grande qualité et diversifiée comptant plus 600 contreparties, surtout des organismes publics d'électricité et de services publics. Notre client tiers non gouvernemental le plus important ne représente que 2 % de la production, ce qui nous assure une solide protection contre le risque de perte de valeur et de trésorerie. De plus, nos flux de trésorerie proviennent de conventions à long terme, dont la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée s'élève à 14 ans. Les activités du portefeuille sont largement visées par des conventions, soit 95 % de la production totale en 2020, c'est pourquoi notre entreprise est peu exposée à la baisse des prix à court terme en raison d'un ralentissement économique ou du fléchissement de la demande d'électricité.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectrique se sont établis à 222 millions \$. Notre secteur accumulation a affiché de très bons résultats, dégageant des fonds provenant des activités de 6 millions \$ pour le trimestre. En Amérique latine, nous poursuivons les initiatives visant à prolonger la durée moyenne de nos conventions d'achat d'électricité, là où la volatilité des prix offre des occasions d'accroître les produits futurs et de les stabiliser. À cet égard, nous avons conclu 17 conventions au cours du trimestre avec des contreparties solvables et de grande qualité pour un total de 312 gigawattheures par année. Par conséquent, la durée du profil des conventions au Brésil et en Colombie est actuellement de respectivement 9 ans et 3 ans.

En Amérique du Nord, là où les prix de l'électricité demeurent bas, nous nous efforçons de conclure des conventions à plus court terme pour nos centrales hydroélectriques afin de disposer de la possibilité de les renégocier à la hausse lorsque nous croyons qu'une montée des prix surviendra. Pour le prochain exercice, le portefeuille hydroélectrique en Amérique du Nord comporte trois conventions venant à échéance pour des actifs qui fournissent de l'électricité principalement aux marchés du nord-est des États-Unis. Heureusement, sur une base nette, ces conventions ont permis de fournir de l'électricité à des prix comparables à ceux du marché actuel. En conséquence, au moment du renouvellement, nous nous attendons à ce que l'ensemble des produits varie peu. À part ces conventions, nous n'avons conclu aucune convention d'achat d'électricité importante en Amérique du Nord venant à échéance avant 2029.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 62 millions \$, grâce aux produits stables tirés des actifs de ces secteurs et à la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. Nous avons également continué à tirer parti des occasions de mettre en œuvre des ententes d'impartition d'exploitation et d'entretien visant à atténuer les risques de nos portefeuilles et, le cas échéant, de réduire les coûts. Pour l'ensemble de notre portefeuille, nous sommes en voie de mettre en œuvre quatre conventions de ce genre, lesquelles présentent toutes une garantie de disponibilité attrayante et une étendue plus exhaustive par rapport à ce qui était déjà en place.

État de la situation financière et liquidité

Notre situation financière demeure robuste, nos liquidités disponibles ayant atteint plus de 3 milliards \$. Au cours du trimestre, nous avons amélioré notre situation financière, en réalisant des initiatives clés de financement et de mobilisation de capital, tout en maintenant le niveau de risque de l'état de la situation financière à faible.

Notre état de la situation financière s'appuie sur la note de première qualité de BBB+ qui nous est accordée, l'absence d'échéances importantes au cours des cinq prochains exercices, la durée de l'ensemble de nos dettes s'élevant en moyenne à 10 ans et au fait que 80 % de nos financements sont sans recours envers BEP. Depuis le début de l'exercice, nous avons réalisé des financements de 1,4 milliard \$ à l'intention de l'ensemble de l'entreprise et continué à faire avancer nos initiatives de financement vert. Nous avons diversifié encore davantage nos sources de capital en procédant à une première émission de parts privilégiées perpétuelles et vertes d'un montant en capital de 200 millions \$ assorties d'un taux de 5,25 % sur le marché américain, en plus d'obligations vertes à dix ans d'un montant en capital d'environ 350 millions \$ CA émises au début d'avril, assorties d'un taux d'intérêt d'environ 3,5 %. En somme, nous aurons réalisé des initiatives de financement vert d'un montant de 2,8 milliards \$ au cours des deux derniers exercices.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de recyclage des capitaux en vendant des actifs secondaires non risqués et arrivés à maturité à des acheteurs dont le coût de capital est faible et en réinvestissant le produit de la vente dans des occasions à rendement plus élevé. Au cours du trimestre, nous avons conclu la vente de nos actifs d'énergie solaire en Thaïlande que nous avons acquis par l'intermédiaire d'une participation dans TerraForm Global, pour un produit de 94 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 29 millions \$), vente qui s'est traduite par un rendement de plus de 30 % sur le capital initial investi.

Le risque lié à la volatilité des taux de change que nous courons est limité en raison de notre stratégie de couverture rigoureuse grâce à laquelle nous couvrons notre exposition aux monnaies des marchés établis et, de façon opportune, aux marchés émergents, lorsque cela est rentable. Par conséquent, 25 % des fonds provenant des activités en 2020 sont exposés au risque de volatilité des taux de change, par exemple, une variation globale de 10 % des monnaies des marchés où nous exerçons nos activités (établis et émergents) aurait une incidence globale de 2,5 % sur les fonds provenant des activités. En effet, au cours du trimestre, bien que nous ayons constaté un raffermissement important du dollar américain par rapport à toutes les monnaies étrangères dans lesquelles nous faisons affaire, l'incidence sur les fonds provenant des activités de l'entreprise s'est élevée à 9 millions \$, ou moins de 4 %.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,5425 \$ par part de société en commandite, sera versée le 30 juin 2020 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 2020. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de société de BEP sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise plus de 19 000 MW et le portefeuille de projets de développement, 13 000 MW. Énergie Brookfield est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 515 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Claire Holland
Vice-présidente principale,
Communications
(416) 369-8236
claire.holland@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Cara Silverman
Directrice, Relations avec les
investisseurs
(416) 649-8172
cara.silverman@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du premier trimestre de 2020 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est), le 6 mai 2020, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/z8d43nof>, ou par téléconférence, en composant le 1 866-688-9430 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants de l'extérieur du Canada ou des États-Unis doivent composer le 1 409-216-0817 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 9254309. Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 13 mai 2020 en composant le 1 855-859-2056. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1 404-537-3406. Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 9254309.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	31 mars	31 décembre
	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	294 \$	115 \$
Créances clients et autres actifs financiers	1 268	1 172
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 791	1 889
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	27 873	30 714
Goodwill	662	821
Actifs d'impôt différé et autres actifs	775	980
Total de l'actif	32 663 \$	35 691 \$
Passif		
Emprunts de la société mère	2 002 \$	2 100 \$
Emprunts avec recours aux actifs qu'ils financent seulement	8 269	8 904
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs financiers	1 940	2 019
Passifs d'impôt différé	4 095	4 537
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	7 760 \$	8 742 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	60	60
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 923	3 315
Actions privilégiées	551	597
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	1 028	833
Capitaux propres des commanditaires	4 035 \$	4 576 \$
Total du passif et des capitaux propres	32 663 \$	35 691 \$

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT**

NON AUDITÉ

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2020	2019
Produits	792 \$	825 \$
Autres produits	10	8
Coûts d'exploitation directs	(261)	(254)
Coûts de service de gestion	(31)	(21)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(162)	(173)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(16)	32
Change et (perte latente) profit latent sur les instruments financiers	20	(18)
Charge d'amortissement	(206)	(200)
Divers	(8)	(2)
Charge d'impôt		
Exigible	(19)	(24)
Différé	1	(20)
	(18)	(44)
Résultat net	120 \$	153 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	83 \$	94 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	8	18
Actions privilégiées	7	6
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	12	10
Capitaux propres des commanditaires	10	25
	120 \$	153 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	0,06 \$	0,14 \$

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2020	2019
Activités d'exploitation		
Résultat net	120 \$	153 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	206	200
Perte latente (profit latent) sur le change et les instruments financiers	(21)	20
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	16	(32)
Charge d'impôt différé	(1)	20
Autres éléments sans effet de trésorerie	22	17
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres	13	(11)
	355	367
Activités de financement		
Papier commercial et facilités de crédit de la société mère, montant net	39	(696)
Emprunts sans recours, montant net	(95)	5
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	7	247
Émission de parts de société en commandite privilégiées	195	126
Rachat de parts de société en commandite	—	(1)
Distributions versées :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(77)	(134)
Aux porteurs d'actions privilégiées	(7)	(6)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(11)	(9)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(182)	(171)
Emprunts auprès de parties liées, montant net	—	355
	(131)	(284)
Activités d'investissement		
Investissement dans les immobilisations corporelles	(53)	(29)
Cession de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	84	5
Liquidités soumises à restrictions et autres	(60)	(55)
	(29)	(79)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(12)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (diminution)	183	4
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(4)	—
Solde au début de la période	115	173
Solde à la fin de la période	294 \$	177 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	3 722	3 849	3 233	3 300	265 \$	262 \$	198 \$	195 \$	156 \$	152 \$	76 \$	67 \$
Brésil	1 227	1 090	988	980	61	65	47	49	41	40	25	17
Colombie	709	765	798	798	60	62	36	38	25	26	23	20
	5 658	5 704	5 019	5 078	386	389	281	282	222	218	124	104
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	831	850	944	960	60	63	48	48	29	29	(12)	4
Europe	221	274	253	308	22	28	13	20	11	17	(11)	11
Brésil	68	106	126	119	4	7	3	5	1	2	(3)	(3)
Asie	90	39	100	38	6	2	5	1	3	1	2	(1)
	1 210	1 269	1 423	1 425	92	100	69	74	44	49	(24)	11
Énergie solaire	240	199	275	195	49	38	36	32	18	18	(10)	9
Accumulation et divers	56	74	—	—	18	24	8	11	6	7	1	—
Siège social	—	—	—	—	—	—	(3)	(4)	(73)	(65)	(73)	(81)
Total	7 164	7 246	6 717	6 698	545 \$	551 \$	391 \$	395 \$	217 \$	227 \$	18 \$	43 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2020	2019	Par part	
			2020	2019
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	10 \$	25 \$	0,06 \$	0,14 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	—	—	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	8	18	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	18 \$	43 \$	0,06 \$	0,14 \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	172	157	0,55	0,50
Change et perte latente sur les instruments financiers	1	18	—	0,06
Charge (recouvrement) d'impôt différé	6	(24)	0,02	(0,08)
Divers	20	33	0,07	0,11
Fonds provenant des activités	217 \$	227 \$	0,70 \$	0,73 \$
Distributions attribuables aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	12	10		
Actions privilégiées	7	6		
Impôt exigible	11	10		
Charge d'intérêts sur les emprunts	113	121		
Coûts de service de gestion	31	21		
BAIIA ajusté au prorata	391 \$	395 \$		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	227	257		
BAIIA ajusté consolidé	618 \$	652 \$		
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			311,3 \$	311,1 \$

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire », et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur les produits tirés du recyclage opportun des capitaux prévus, ainsi que sur les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et de la diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment (sans s'y limiter) notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, y compris l'acquisition de TERP; l'incertitude quant à l'approbation de l'opération par des actionnaires de TERP qui ne sont pas des sociétés affiliées d'Énergie Brookfield; l'incertitude quant au respect des autres conditions de l'acquisition de TERP ou de leur respect selon le calendrier prévu; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions, y compris l'acquisition proposée de TERP et les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; la conjoncture économique dans les territoires où Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation ainsi que les modifications aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire 20-F d'Énergie Brookfield et tous autres risque et facteur décrits dans ce formulaire et dans la déclaration d'inscription d'Énergie Brookfield et de BEPC figurant dans le formulaire F-1/F-4 déposé relativement à la distribution des actions de catégorie A de BEPC et à l'acquisition de TERP et dans le prospectus provisoire déposé auprès des organismes de réglementation au Canada visant la distribution des actions de catégorie A de BEPC.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités par part, des fonds provenant des activités normalisés et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part, les fonds provenant des activités normalisés et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » ci-après ou à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme en Amérique du Nord et en Europe et utilisent les taux de change et les coûts de services de gestion de 2019. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la variation de la production moyenne à long terme s'est élevée à (24) millions \$ [(26) millions \$ en 2019], et la variation de change et les coûts de service de gestion se sont élevés à respectivement 9 millions \$ et 10 millions \$.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.